

■ **FONDATION VISSON**, à Montreux, rue Igor-Stravinsky 4, c/o Ellen et Philip Visson. Nouvelle fondation. Statuts: 10 septembre 2003. But: soutenir financièrement la Société Vaudoise pour la Protection des Animaux par la promotion, la diffusion et la commercialisation des oeuvres de l'artiste peintre Philip Visson. Conseil: 5 membres au moins. La fondation est engagée par la signature collective à deux de Visson Philip, président, et Visson Ellen, vice-présidente et secrétaire, tous deux des USA, à Montreux, membres du conseil.

Journal no 8644 du 16.09.2003
(01180438 / CH-550.1.036.055-1)